

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19435**

### Intitulé

Expert(e) en ingénierie financière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

ESGCV – Ecole supérieure de gestion et finance (ESGF) | Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313p Organisation des services financiers

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en Ingénierie Financière possède une expertise stratégique et opérationnelle en Finance d'Entreprise et en Finance de Marchés lui permettant de couvrir l'ensemble des besoins des deux disciplines, de répondre à leurs fortes et fréquentes évolutions et de satisfaire à leur rapprochement au service du pilotage de l'entreprise, de sa création de valeur et de sa parfaite maîtrise du risque.

Établissements financiers, banques d'affaires, de financement, de dépôts, entreprises et sociétés de conseils recherchent des Experts en Ingénierie Financière pour :

Veiller à l'optimisation financière de l'entreprise ou du commanditaire :

Trouver de nouveaux modes de financement pour renouveler les liquidités à court terme et opérer des choix d'investissement.

Concevoir des stratégies financières à moyen et long terme et des montages financiers de haut de bilan complexes : opérations d'évaluation, de cession, de fusions, d'acquisitions.

L'expert en ingénierie accompagne les dirigeants dans leur prise de décisions stratégiques et financières. Il fixe l'orientation de la gestion à retenir, identifie les objectifs à atteindre, ainsi que les moyens et techniques à mettre en œuvre pour y parvenir.

Les capacités attestées :

#### 1/Le diagnostic financier de l'entreprise

Le suivi et l'analyse des données nécessaires aux prises de décisions

La mesure, l'analyse et l'attribution de la performance

La réalisation des recommandations

#### 2/La prévention, la gestion et le contrôle des risques

Le contrôle et l'évaluation du processus de gestion des risques

la gestion d'outils d'évaluation et de simulation des risques

La capacité à définir le profil de risque de l'entreprise.

#### 3/Le financement de l'entreprise

*3.A Les décisions financières à court terme*

- L'analyse et la gestion de l'équilibre financier à court terme

- L'arbitrage entre les supports d'investissement les plus adaptés

- La recherche des modes de financement à court terme

- La gestion de la relation Banque/Entreprise

*3.B L'élaboration des stratégies financières, à moyen et long terme, les choix d'investissement*

- L'élaboration d'axes de développement pour pérenniser la situation de l'entreprise

- La proposition d'alternatives de valorisation d'entreprise

- La coordination des ressources internes et compétences externes

#### 4/La Veille financière et réglementaire

L'élaboration et l'adaptation des procédures de contrôle des informations

L'encadrement de la production de documents financiers et d'outils d'aide à la décision

La Création et gestion d'outils d'analyse d'indicateurs et de données contextuelles

La Mise en place et animation d'une équipe de veilleurs

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'expert en ingénierie financière est un cadre pouvant exercer au sein de

grandes entreprises (+200 salariés) où il est intégré à la direction administrative et financière, voire à la Direction Générale.

D'établissements financiers et des banques, souvent spécialisés (banque privée ; banques d'investissement, banques de gestion d'actifs ; Asset management , banques d'arbitrage)

De cabinets de gestion de patrimoine, de consulting financier, de gestion immobilière, de conseils en investissement ou en gestion privée

De cabinets d'audit, en cabinet d'expertise comptable ou de conseil en France et à l'International

Selon les lieux où il exerce, les appellations du métier peuvent être différentes , les plus fréquentes sont, entres autres :

credit manager

auditeur interne externe

directeur financier  
 analyste financier  
 gestionnaire des opérations  
 gestionnaire de middle office  
 gestionnaire analyse de risque  
 consultant financier  
 ingénieur financier

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**M1204** : Contrôle de gestion  
**M1201** : Analyse et ingénierie financière  
**M1205** : Direction administrative et financière  
**M1207** : Trésorerie et financement  
**C1302** : Gestion back et middle-office marchés financiers

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les principales composantes de la certification s'appuient sur l'évaluation des compétences suivantes :

- le diagnostic financier de l'entreprise
- La prévention, la gestion et le contrôle des risques
- Le financement de l'entreprise
- Les décisions financières à court terme
- L'élaboration des stratégies financières, à moyen et long terme, les choix d'investissement
- la Veille financière et réglementaire

Les évaluations s'appuient sur des productions à fournir par les candidats, telles qu'elles peuvent être attendues dans le secteur professionnel. Le candidat aura à présenter plusieurs projets à l'écrit et à l'oral. Parmi les productions, peuvent être citées :

- des analyses financières
- des diagnostics financiers
- repérage des risques opérationnels de l'entreprise
- conception et mise en œuvre d'un système de veille
- la gestion d'un budget de trésorerie
- planification de la stratégie financière en fonction des axes de développement de l'entreprise

Pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas d'obtention partielle du titre, le candidat peut se représenter au jury suivant (qui a lieu dans un délai d'un an maxi environ)

Le titre peut également être obtenu par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail qui seront démontrées à travers la réalisation d'un livret de preuves, dit livret 2 conformément à la loi et à la procédure en vigueur à l'ESGF.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans pour la VAE uniquement. En cas d'obtention partielle, le candidat dispose de ces 5 ans pour se présenter devant le jury de délivrance du titre et présenter et valider les composantes (compétences) manquantes.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Au minimum 50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Au minimum 50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs.
En contrat de professionnalisation	X	Au minimum 50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Au minimum 50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager en gestion financière avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en ingénierie financière" avec effet au 30 septembre 2010, jusqu'au 09 août 2019.

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé « Titre de Responsable en gestion financière » avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 3 février 1999 publié au Journal Officiel du 12 février 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Responsable en gestion financière, options Marchés financiers, Expertise comptable, Marketing financier et patrimonial'

Arrêté du 06 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Titre d'études supérieures de finances de l'ESGF'

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

123 titrés par an en moyenne

#### Autres sources d'information :

<http://www.esgf.com>

Linkedin: <http://www.linkedin.com/in/poleesg>

[Twitter](#)

[Facebook](#)

[Linkedin](#)

[site de l'ESGF](#)

[site des ESGC & F en France](#)

#### Lieu(x) de certification :

ESGF

281 rue de Charonne - 75011 Paris

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESG Montpellier ; ZAC Port Marianne Hippocrate CS 90781 ; 349 rue de la Cavalade 34965 Montpellier

ESG Toulouse - 30 rue des Tours - CS 87680 - 31676 Labège Cedex

Weller international business school - 23 bis rue Guillaume Tell - 75017 Paris

ESGCV - PSB Paris school of business - 59 rue nationale - 75013 Paris

Maestris - 50, allée de Safed - Immeuble Atrium - 59777 EURALILLE

#### Historique de la certification :

**Certification précédente :** [Manager en gestion financière](#)